



Province
de Liège

Santé à l'école

2014 - 2020



ANTENNE PSE DE FLEMALLE
Grand Route, 317
4400 FLÉMALLE
04/234 93 08
pse.flemalle@provincedeliege.be

Code Fase : 5609

Projet de Service spécifique

Antenne PSE de Flémalle



1. Introduction	5
2. Description de la population	6
2.1. Flémalle	6
2.2. Ans	7
2.3. Awans	8
2.4. L'enseignement secondaire	8
3. Nos projets	9
3.1. Information santé	9
3.2. Sensibilisation à la santé bucco dentaire et alimentaire	10
3.3. L'EVRAS	11
3.4. Une meilleure collaboration avec le centre PMS	12
3.5. Mise à la disposition des autres antennes de différents outils	13
3.6. Améliorer la communication interne via des réunions d'équipe	14
4. Evaluation	15



1. Introduction

Pour rencontrer les différentes priorités établies dans le projet de Service général du SPSE de la Province de Liège, nous avons établi des objectifs et des actions qui correspondent à notre propre réalité de terrain.

Dans ce document, vous trouverez le résumé des projets que nous souhaitons mener lors des années 2014 à 2020.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions ; un document plus méthodologique est également disponible sur demande.

Bonne lecture !



2. Description de la population

Notre population a sous tutelle les écoles fondamentales des communes de Flémalle et d'Ans ainsi que l'athénée provincial Guy Lang. Les spécificités de notre population sont reprises ci-dessous.

2.1. Flémalle

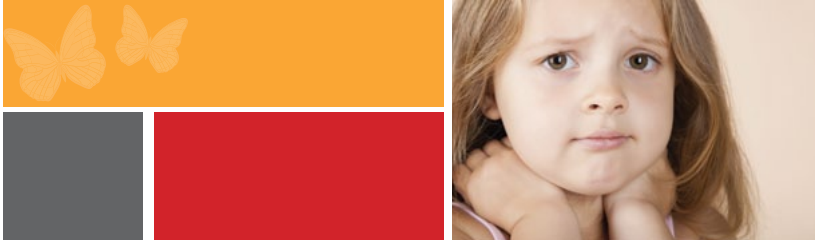
L'enseignement fondamental comporte 18 implantations.

Ces écoles se situent dans une zone tantôt urbaine (bord de Meuse) tantôt rurale.

Depuis quelques années, des écoles situées totalement en zone rurale sont entourées par des parcs industriels qui viennent s'installer et les transforme en zone économique.

En 2013-2014, l'enseignement maternel comportait 808 élèves et l'enseignement primaire 1325 élèves soit 2133 élèves au total.

Indice socio-économique ≤ 5	Indice socio-économique ≥ 5	Indice socio-économique ≥ 10
4 écoles	12 écoles	2 écoles



5 écoles relèvent de l'encadrement différencié c'est-à-dire qu'elles ont des moyens financiers et humains supplémentaires octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles en raison de leur indice économique mais aussi de leurs localisations aux abords de cités : XV Bonniers, Place Vinck, Fontaine, Régis Genaux, Ramioul.

La population scolaire de Flémalle est stable.

2.2. Ans

L'enseignement fondamental comporte 10 implantations.

Ces écoles se situent dans une zone urbaine à l'exception de l'école communale de Xhendremael qui se situe dans une zone rurale.

En 2013-2014, l'enseignement maternel comportait 715 élèves et l'enseignement primaire 1288 élèves donc 2003 enfants au total.

Indice socio-économique ≤ 5	Indice socio-économique ≥ 5	Indice socio-économique ≥ 10
4 écoles	12 écoles	2 écoles

3 écoles relèvent de l'encadrement différencié pour les mêmes raisons que les écoles de l'enseignement fondamental de Flémalle : Henri Lonay, Fernand Meukens, Henri Alexandre.

Pour les écoles communales Henri Lonay et Fernand Meukens, nous constatons des grands mouvements de population dûs à l'arrivée et au départ de primo-arrivants. La commune d'Ans a, sur son territoire, un camp de réfugiés. Néanmoins, le nombre d'élève semble stable.



2.3. L'Enseignement secondaire

L'enseignement fondamental comporte 5 implantations.

Cette entité est sous notre tutelle depuis septembre 2014.

Ces écoles se situent dans une zone rurale.

En 2013-2014, l'enseignement maternel comporte 124 élèves et l'enseignement primaire comporte 208 élèves donc 332 enfants au total.

Indice socio-économique ≤ 5	Indice socio-économique ≥ 5	Indice socio-économique ≥ 10
		5 écoles

2.4. L'Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire comporte une implantation provinciale ; l'Athénée Guy Lang.

En 2013-2014,

- l'enseignement général comportait 433 élèves.
- l'enseignement technique comportait 248 élèves.
- l'enseignement professionnel comportait 181 élèves.

Au total, 862 élèves fréquentent cet établissement scolaire.



3. Nos projets

3.1. Information santé

Augmenter l'accessibilité aux diverses informations « santé », voilà un des objectifs de ce projet. Après sélection d'informations utiles en matière de santé (affiches, folders,...), nous donnons accès et sensibilisons les parents, les élèves à plusieurs informations santé qui vont de la vaccination à certaines thématiques santé telles que l'alimentation, les soins dentaires, ...

Par ailleurs, nous comptons également faire profiter les autres antennes PSE de ces informations utiles via la plateforme d'échange d'outils interne à notre Service.



3.2. Sensibilisation à la santé bucco-dentaire et alimentaire

Au sein de l'école de la Cité du Lonay, nous avons mis en place depuis l'année scolaire 2011-2012 en collaboration avec l'ONE, un projet visant à sensibiliser les parents et les enfants de maternelle à l'importance d'une bonne hygiène bucco-dentaire et alimentaire.

Pour ce faire, nous coordonnons ce projet et nous mettons à disposition des institutrices le matériel que nous possédons à l'antenne en vue de réaliser des animations sur le brossage des dents. Nous profitons également de ce projet pour demander aux parents de privilégier une collation saine en amenant un fruit au moins une fois par semaine comme collation.

Nous distribuons également à l'enseignant de la documentation utile en vue de réaliser ce projet.



3.3. L'EVRAS

Afin de travailler sur une priorité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons mis en place un partenariat avec un centre de planning familial. Ce partenariat nous permet de répondre aux demandes de nos écoles en matière d'EVRAS.

En pratique, nous rencontrons nos Directeurs d'école en début d'année scolaire et nous leur proposons la mise en place d'animation EVRAS au sein de leurs classes de 6^{ème} primaire.

Bien évidemment dans le cadre du bilan de santé 6^{ème} primaire, nous mettons un point d'honneur à répondre à toutes les questions des élèves par rapport au changement du corps et à la puberté.



3.4. Une meilleure collaboration avec les centres PMS

Dans le cadre du rapprochement des Centres PMS et du Service PSE de la Province de Liège, nous allons travailler ensemble en vue de proposer à nos élèves et aux écoles une meilleure offre de service en mettant les complémentarités des 2 services en avant et en renforçant les partenariats.

Pour ce faire, nous allons mettre en place des réunions de concertations, des animations « promotion santé » au sein des écoles et continuer à utiliser les fiches de liaison PMS-PSE.

Nous privilégierons également une bonne communication entre les deux services : par mail, téléphone ou de vive voix chaque fois que la situation d'un élève l'exige.



3.5. Mise à la disposition des autres antennes PSE de différents outils

En vue de partager nos informations, nos connaissances, nos expériences : nous mettons à disposition des autres antennes PSE via une plateforme d'échanges d'outils, l'ensemble des ressources que nous utilisons au sein de notre antenne. Dans le même but, nous écrirons quand cela est possible, des articles dans un journal interne (l'Echo de la Guidance) aux Services de la Guidance (PMS-PSE-Espace Tremplin).

Par ailleurs, dans un souci de toujours mieux réaliser nos missions et d'être parfaitement adapté aux besoins des élèves, nous participerons à des formations sur des thématiques utiles et prioritaires dans le cadre de notre travail. Nous bénéficierons également des journées inter-équipes mises en place par notre Direction ou de groupes de travail interne ou externe à notre Service.



3.6. Améliorer la communication interne via des réunions d'équipe

Nous mettrons en place des réunions d'équipe très régulièrement (3 à 4 fois par année scolaire) de manière à faire circuler l'information correctement. Celles-ci vont permettre une meilleure prise en charge des enfants mais également une amélioration de l'organisation interne du service.

Après chaque réunion, un procès verbal sera rédigé ce qui va permettre aux différents membres de l'équipe d'uniformiser les multiples tâches à accomplir et également de faire le point à un moment donné sur la situation de l'antenne.



4. Evaluation

Chacun de ces projets fait l'objet d'une évaluation qui est réfléchiée dès sa conception. Cette évaluation nous permet d'obtenir des informations utiles sur l'évolution du projet dans son contexte et sur le degré de réussite de celui-ci. Une évaluation constante nous permet d'ajuster le projet en cours de route si cela s'avère nécessaire mais également de guider nos choix pour des interventions futures.

Nous considérons cette démarche comme étant essentielle car elle rejoint la démarche qualité que nous visons.

